



L'ESSENTIEL

La session des 21 et 22 mars 2022 a donné lieu à l'examen

- d'une [déclaration sur la situation en Ukraine](#),
- de la [feuille de route](#) sur le fonctionnement du CESER,
- de la [décision budgétaire modificative n°1](#) de 2022
- d'avis du CESER sur plusieurs documents présentés par le Conseil Régional :
 - la [convention TER 2022-2031](#), [le schéma régional de développement économique d'innovation et internationalisation](#),
 - la [stratégie régionale de l'ESS](#),
 - le [schéma régional de développement du tourisme et des loisirs](#),
 - le [rapport égalité femmes hommes](#).
- de l'étude sur les [plans régionaux de santé](#).

Nous rappelons en fin de document les [travaux en cours au CESER](#).

DECLARATION RELATIVE À LA SITUATION EN UKRAINE

Le CESER a adopté une déclaration sur la situation en Ukraine, que la CGT a jugée équilibrée et acceptable. **Elle l'a votée.**

[Voir la lettre du groupe n°207](#)

FEUILLE DE ROUTE POUR LE FONCTIONNEMENT DU CESER

Le CESER a débattu et adopté une feuille de route, destinée à aboutir à une modification du règlement intérieur d'ici à la fin 2023. Cette feuille de route laisse ouvertes un certain nombre de questions, mais porte le risque d'une reprise en main du travail de l'assemblée par le bureau du CESER. **La méthode de travail ne convenant pas à la CGT, nous avons voté contre la feuille de route.**

[Voir la lettre du groupe n°208](#)

DECISION MODIFICATIVE N°1

La décision modificative comporte uniquement le vote d'une autorisation d'engagement, pour une subvention de 150 000 € en soutien à l'Ukraine. Le CESER apporte ses commentaires sur quelques politiques régionales faisant l'objet de décisions de la Région. **La CGT a voté l'avis du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°209](#)

CONVENTION D'EXPLOITATION DU TER 2022 2031

La Région a signé avec SNCF voyageurs la convention d'exploitation du TER pour la période 2022 2031. **La CGT a voté l'avis du CESER sur la convention, en rappelant dans son intervention sa totale opposition à l'ouverture de l'exploitation du TER à la concurrence.**

[Voir la lettre du groupe n°210](#)

SRDEII

La Région a présenté le SRDEII (schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation), le précédent ayant été élaboré pour la période 2017 2020. **Le CESER a rédigé un avis que la CGT a jugé acceptable et a voté.**

[Voir la lettre du groupe n°211](#)

STRATEGIE REGIONALE ESS

La Région a présenté sa stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire. Le CESER a réalisé un avis très bref, présentant un certain nombre de points que la CGT partage. L'investissement de la Région paraît très en retrait des besoins de ce secteur, certains dispositifs sont remis en cause. **La CGT a voté l'avis du CESER, tout en soulignant que la position du CESER devra être approfondie sur ce sujet.**

[Voir la lettre du groupe n°212](#)

SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS

La Région a présenté son schéma régional de développement du tourisme et des loisirs. **La CGT a voté l'avis du CESER sur ce schéma.**

[Voir la lettre du groupe n°213](#)

RAPPORT REGIONAL EGALITE FEMMES HOMMES

La Région a présenté son rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes à la session d'octobre 2021. Faute de temps, le CESER n'a présenté son avis qu'à la session de mars 2022. **La CGT a voté l'avis du CESER, rédigé avec l'appui du groupe de travail égalité femmes hommes, auquel elle participe.**

[Voir la lettre du groupe n°214](#)

ETUDE SUR LES PLANS REGIONAUX DE SANTE

A l'aube de l'élaboration de nouveaux plans de santé, le CESER a analysé l'écosystème de santé afin d'améliorer l'efficacité et la lisibilité des politiques de santé menées par l'État en région, mais aussi pour donner des pistes d'intervention à la Région des Pays de la Loire. Au-delà des questions qui concernent les politiques publiques de santé, le CESER soulève des interrogations d'ordre éthique sur la conception de la santé en France aujourd'hui. **La CGT a voté l'étude, qui met en avant les déficiences du système de santé dans la région.**

[Voir la lettre du groupe n°215](#)

LES TRAVAUX EN COURS AU CESER

Actuellement, le CESER travaille notamment sur les dossiers suivants : **l'évaluation des politiques publiques, l'arbre et le patrimoine** (vote juin 2022). De nouveaux sujets d'étude devraient être déterminés prochainement. Le CESER se mobilise également de manière transversale sur les **enjeux de la jeunesse**, en réponse à une saisine de la Région.

Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Olivier Haquette, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergroac'h, Marie-Colette Luneau, Diane Oble, Catherine Paris, Didier Robert restent à votre disposition.

Courriel : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr / tel 02.41.20.03.21